



# Les Archers Suresnois

ont le plaisir de vous inviter les

**Samedi 14 et dimanche 15 décembre 2024**

à leur **CONCOURS 2 x 18m** Sélectif pour le Championnat de France

**Les chaussures de type tennis sont obligatoires.**

Mur de tir avec éclairage LED – Normes FFTA – Agrément FFTA 0892199

## Lieu du concours :

Stade MAURICE HUBERT - Gymnase J.B. AUBRY

21, rue A. Maistrasse – 92500 Rueil Malmaison

Parking gratuit 50 places dans le stade, entrée rue Victorien Sardou - **Accès à partir de 8h30 le matin**

## Horaires des tirs :



	SAMEDI		DIMANCHE	
	Finale Tournoi Double Mixte 92	Départ 1	Départ 2	Départ 3
Ouverture du greffe	8h30	13h30	8h30	13h30
Contrôle du matériel	9h15	14h15	9h15	14h15
Entraînement sur cible 3 volées	9h30	14h30	9h30	14h30
Début des tirs comptés	Duels : 9h40	15h00	10h00	15h00

➤ A l'issue de l'entraînement, les blasons ne seront pas changés sauf nécessité.

➤ **Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée du concours.**

## Blasons : Rythme AB/CD

- Arcs à poulies [U13/U15/U18/U21/S1/S2/S3]: Trispot vertical
- Arc Classiques [U18/U21/S1/S2/S3]: Ø40
  - U13 et U15 : Ø 60
  - U11 : Ø 80 uniquement samedi après-midi.
- Sans Viseur [U21/S1/S2/S3]: Ø 40
  - U18 (cadets) : Ø 60

Trispot vertical sur demande à l'inscription :  
CL : U13 à S3  
BB : U18 à S3

### Finale Tournoi Double Mixte

92 :

Blason CL / CO : Bi-spot 40cm  
Blason BB : 40 cm

Voir règlement sur CD92

Podium après les tirs

## Remise des Récompenses :

- Aux trois premiers de chaque catégorie.
- Coupe par équipe Classique/Compound/Arc nu - Homme/Dame. (*Equipes mixtes non autorisées*)
- Challenge ANDRE CHAUMONT : 2 compounds + 2 classiques (*sauf U13 et U15*).

Remise des récompenses dimanche vers 18h00 suivie d'un verre de l'amitié.

Les récompenses non retirées restent la propriété du club.

Les résultats seront disponibles sur <http://www.lesarcherssuresnois.fr>

## Inscriptions :

Tarif : 9.00 euros toutes catégories

**Inscription par mail obligatoire à [concours@lesarcherssuresnois.fr](mailto:concours@lesarcherssuresnois.fr)**

**Toute inscription annulée après le mercredi 11/12 ne sera pas remboursée sauf en cas de revente de la place.**

Les équipes doivent être déclarées par le premier archer du Club ou de la Cie à tirer

## Accès :

Bus 144/244/241 Arrêt Place de la Paix puis 5 min à pied // Bus 241 Arrêt Stalingrad puis 4 min à pied

Bus 141 Arrêt Victorien Sardou puis 7 min à pied

T2 Arrêt Suresnes-Longchamp puis Bus 144/244 Arrêt Place de la Paix puis 5 min à pied

## Pour mémoire :

- Licence ou tout justificatif en accord avec le règlement FFTA en vigueur – Attention Pièce d'identité obligatoire si la photo n'est pas sur la licence.
- L'utilisation des flèches carbone est sous la responsabilité des Archers.
- Tenue conforme à la réglementation fédérale en vigueur.



**GOLD ARCHERY**



hauts de seine  
CONSEIL GÉNÉRAL



suresnes



FFTA  
Fédération Française  
de Tir à l'Arc

